



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Centre Régional AGRHYMET

AVIS DE RECRUTEMENT

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

salvo

TITRE DU POSTE : Spécialiste en Violence Basée sur le Genre (VBG)

- **Lieu d'affectation :** Centre Régional AGRHYMET (CRA), Niamey, Niger
- **Durée du contrat :** Durée du projet avec six (6) mois d'essai
- **Type de recrutement :** Consultant
- **Classement catégorie salariale :** P4
- **Date limite de candidature :** 11 novembre 2022

1- Contexte

Le dialogue des dirigeants africains, tenu à Kigali en août 2019, sur la sécurité alimentaire (AFSLD) a défini une vision d'un système alimentaire africain plus résilient. Pour contribuer à faire de cette vision une réalité, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) ont lancé un programme sur la résilience des systèmes alimentaires (« West Africa Food System Resilience Program [FSRP]») dans le cadre du changement climatique en Afrique de l'Ouest sous la facilitation financière de la Banque mondiale.

L'objectif de développement du FSRP est d'augmenter la préparation contre l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs des systèmes alimentaires, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones ciblées du programme.

Le programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du

système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agro écologiques, etc.); et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux).

Les Normes applicables à la mise en œuvre de cette composante au niveau régional sont : (i) le cadre de gestion environnementale et social (CGES); (ii) le plan d'engagement environnemental et social (PEES) ; (iii) les procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) ; le plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP).

Dans le cadre de l'exécution du FSRP, le CILSS AGRHYMET en collaboration avec la CEDEAO et le CORAF prévoit le recrutement d'un Spécialiste en Spécialiste en Violence Basée Sur Le Genre pour appuyer les unités de gestion du programme FSRP, y compris du CILSS AGRHYMET, de la CEDEAO et du CORAF. Les présents termes de référence sont proposés à cette fin.

Sous l'autorité du Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET et la supervision du Gestionnaire du projet, le Spécialiste en violence basée sur le genre aura la responsabilité de l'application des exigences en matière de violence basée sur le genre, exploitation et abus sexuels , harcèlement sexuel dans l'exécution du projet et en conformité avec les dispositions préconisées dans les documents de sauvegarde sociale (PEES, PGMO, CPRP, et PMPP) préparés. Il travaillera en étroite collaboration avec les autres spécialistes du projet, principalement avec le spécialiste en sauvegarde environnementale et le spécialiste en développement social et avec les structures partenaires de mise en œuvre du projet. Il/elle sera chargé(e) de veiller à la prise en compte des risques basés sur la VBG, EAS et HS dans le contexte du Projet ainsi que les mesures de mitigation.

En plus du CILSS AGRHYMET, le mandat du spécialiste portera sur toutes les organisations régionales participantes au FSRP, dont la CEDEAO, le CORAF notamment

2- Mission du spécialiste

Sous l'autorité du Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET et la supervision du Gestionnaire du projet, le Spécialiste en violence basée sur le genre aura la responsabilité de l'application des exigences en matière de violence basée sur le genre dans l'exécution du projet pour le CILSS AGRHYMET, le CORAF, et la CEDEAO et en conformité avec les